

Ils traquent les plantes invasives dans les marais

Pays de Vie — À Givrand, le Syndicat mixte des marais se bat contre des plantes invasives qui menacent la biodiversité. Importées en France pour l'aquariophilie, elles prolifèrent dans les marais.

Reportage

Équipés de leurs cuissardes, Pierre et Wahel sillonnent depuis le début de la saison les marais du Jaunay et du Gué Gorand. De l'eau jusqu'à la taille, ils traquent inlassablement les plantes invasives. La jussie, le myriophylle du Brésil et l'égéria densa sont leurs principales proies. Ces plantes ont été introduites en France par des particuliers qui désiraient orner leurs bassins privés. « **Le problème, c'est que des boutures de ces plantes ont été transportées par des animaux, et qu'elles envahissent aujourd'hui tous nos marais. Résultat : c'est toute la biodiversité qui s'effondre. Les animaux et les plantes locales n'arrivent pas à se défendre** », indique Pierre Travert, agent de marais du Syndicat mixte des marais. D'autant que ces plantes, qui s'adaptent facilement à l'environnement, ne font pas que chasser les occupants ancestraux de ces marais : elles colonisent aussi la terre, engendrant une dégradation des espaces agricoles et des fossés.

Arracher de manière mécanique

Une seule solution pour éradiquer ces plantes dangereuses : l'arrachage. Dans un premier temps, le gros du travail est fait de manière mécanique, mais ensuite, seul un arrachage manuel peut venir à bout de toutes les pousses proliférantes. Ce sont donc les agents du Syndicat mixte des marais qui gèrent les 75 km de linéaire de fossés et les 25 km de cours d'eau des marais du Jaunay et du Gué-Gorand. « **C'est une bataille**



Les agents des marais du Syndicat mixte des marais, sillonnent chaque jour les points d'eau pour traquer les plantes invasives.

PHOTO : OUEST-FRANCE

que l'on mène depuis plusieurs années, et l'on est content de voir que nos efforts payent : la faune et la flore locale reviennent peu à peu s'installer », continue Pierre Travert. « **Mais nous n'y arriverons pas seuls, car de nouveaux sites sont colonisés chaque année.** » Pour cette équipe, l'enjeu essentiel est de sensibiliser les particuliers. « **Il faut bien comprendre que toute personne possédant un point d'eau sur ses terres doit être très vigilante : si elle intro-**

duit des plantes non locales ou qu'elle en observe, il faut immédiatement nous prévenir, afin que nous puissions agir vite et ainsi limiter la propagation », déclare Hervé Bessonnet, président du Syndicat Mixte des Marais.

Commencées en 1994, ces campagnes de restauration des marais, ont pris une plus large ampleur depuis quelques années. Mais elles demandent un investissement important de la part des gestionnaires, qui plus est

lorsque le site est classé Natura 2 000. Car les campagnes d'arrachage ont un coût, qui n'est pas des moindres. 20 000 € par an, financé par le département et l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Hervé Bessonnet conclut : « **C'est un investissement financier et humain qui est énorme, un impact sur la biodiversité considérable. C'est pour cela que nous comptons sur la vigilance de chacun.** »

Marie-Elisabeth DESMAISONS.